

# News

## sept 14



Hilde Vernailen  
Président

**À l'heure où nous rentrons des vacances d'été avec — espérons-le — les batteries rechargées et plein de nouvelles bonnes idées pour mener à bien les projets au sein de nos entreprises et de notre association, les nouveaux commissaires européens ont été nommés et, s'il est certes trop tôt pour se positionner avec précision, la structure de la nouvelle Commission suscite néanmoins un premier commentaire.**

Chers collègues,

Je note l'engagement renforcé du président Juncker et de son équipe à «Mieux légiférer». Si lutter contre la surréglementation doit rester une préoccupation, notre devoir restera toutefois de rappeler clairement aux décideurs politiques que «mieux légiférer» implique de «moins légiférer» mais aussi, notamment, de «légiférer adéquatement».

Dans notre Manifeste de l'assurance mutuelle européenne 2014, nous demandons fermement que dans les projets de réglementation et autres projets politiques, il soit pleinement tenu compte des spécificités de notre modèle d'entreprise et des avantages qu'il apporte aux citoyens, aux marchés et à l'économie en général. Le strict respect du principe de proportionnalité constitue l'autre critère majeur pour déterminer si un projet de réglementation peut réellement être qualifié de «bonne réglementation».

La reprise du travail au Parlement européen va nous permettre de diffuser notre Manifeste auprès des parlementaires. Il sera envoyé à tous les députés européens et je vous invite à faire référence à ce document et aux propositions politiques de l'AMICE dans tous vos contacts avec les eurodéputés de votre pays. Le Secrétariat embrayera en allant rencontrer certains parlementaires clés et j'espère que nous réussirons à inscrire solidement les idées politiques de notre secteur dans les débats.

Ce début d'automne marque également la reprise des activités de l'AMICE pour et avec ses membres. Le groupe de travail Santé a entamé ses travaux et une attention accrue est portée aux affaires réglementaires et aux questions de gouvernance. Je vous invite à prendre part aux activités de votre association, car ce que nous pouvons faire pour vous dépend dans une large mesure de vos besoins et de votre contribution. Pour vous permettre de suivre de près ce que l'AMICE fait en matière de promotion, de plaidoyer et d'assistance, le Secrétariat produit désormais une note d'information régulière sur l'AMICE. Si vous souhaitez la recevoir par courrier électronique, à intervalles d'environ deux semaines, veuillez en informer le Secrétariat ([Tatiana Paraskeva](#)). Nous pourrions ainsi vous tenir au courant de l'action de l'AMICE. Envoyez-nous, vous aussi, vos idées, afin que le Secrétariat puisse également être tenu au courant de vos besoins et attentes – dans un intérêt mutuel.

Hilde Vernailen

### → Dans ce numéro

- Editorial du Président ..... Page 1
- Innover par le numérique ..... Page 2
- Infos Plaidoyer ..... Page 3
- Infos Assistance ..... Page 4
- Infos Promotion ..... Page 4
- Calendrier de l'AMICE ..... Page 5
- Événements extérieurs - Calendrier ..... Page 5

# Innover par le numérique

**Le professeur Boris Otto est directeur du département Information Management & Engineering de l'Institut Fraunhofer des Flux Matériels et de la Logistique (IML) à Dortmund (Allemagne). Faisant suite à son exposé au récent congrès de l'AMICE et aux commentaires positifs reçus des participants, nous lui avons demandé d'exposer brièvement pour nos lecteurs les particularités et enjeux de la numérisation.**

*Qu'est-ce que la numérisation exactement?*



Prof. Dr. Boris Otto

Le terme «numérisation» désigne une série d'évolutions commerciales, sociétales et technologiques. Les entreprises de distribution fournissent de plus en plus d'informations sur leurs produits au consommateur. Par exemple, des informations sur les ingrédients alimentaires ou sur l'empreinte carbone générée par la production et la distribution de produits alimentaires peuvent aujourd'hui être consultées directement en magasin, via des terminaux mobiles. Par

ailleurs, les acteurs intervenant dans une chaîne de valeur s'allient pour former des «écosystèmes d'entreprise» afin d'offrir un meilleur service au client. C'est notamment le cas dans le secteur des soins de santé, où des entreprises pharmaceutiques — telles que le groupe Roche — collaborent avec des pharmacies, des compagnies d'assurance, des hôpitaux, etc., pour permettre le monitoring de l'hémostasie à domicile.

*Ne pensez-vous pas que ce pourrait n'être qu'une mode passagère?*

De nombreuses entreprises n'ont pas vu arriver la numérisation et ont finalement été condamnées à fermer leurs portes. L'exemple souvent cité est celui de Kodak, qui n'a pas réagi à temps au développement des appareils photos et de l'imagerie numériques. La numérisation a un avenir prometteur et pourrait même révolutionner des secteurs industriels entiers.

*Que faut-il à une entreprise pour entrer le numérique?*

Le succès de la numérisation repose sur six piliers:

- La focalisation sur l'individu: la numérisation concerne la personne, c'est-à-dire, nous tous. Il s'agit d'être au service du patient, du voyageur, de l'acheteur, du travailleur, du consommateur. L'essentiel n'est plus tant la structuration des organisations, mais l'offre de services personnalisés.
- La maîtrise des données: pour offrir des services personnalisés de bout en bout (par exemple, dans le cas des voyages, une prestation «de porte à porte» incluant la recherche d'hôtels, la réservation de taxis, l'achat de billets d'avion, le voyage, le déplacement de l'aéroport à l'hôtel, etc.), les entreprises doivent avoir accès à tout un éventail de données sur le processus individuel complet.
- La confidentialité des données: les gens sont très concernés par la confidentialité de leurs données, qui doivent être constamment protégées. Toutefois, les consommateurs, les patients, les voyageurs, etc., souhaitent aussi consommer des services qui leur facilitent la vie. Il faut donc développer et proposer des services intelligents, présentant un juste équilibre entre les préoccupations de valeur ajoutée et celles de confidentialité.
- La création d'un écosystème: une entreprise seule a rarement accès à toutes les données requises pour fournir ce type de services de bout

en bout. La solution consiste donc à former des écosystèmes d'entreprises pour s'échanger les données et travailler ensemble.

- Big Data Clouds: fournir un processus de service de bout en bout à la personne nécessite d'énormes quantités de données mais génère des volumes de données tout aussi énormes. La collecte, l'analyse et l'agrégation des données se font typiquement par le biais de plateformes dans le Cloud établies entre les acteurs de l'écosystème.
- Le développement de modèles d'entreprise numérique: offrir à la personne des services intelligents, c'est-à-dire de bout en bout, procure un avantage concurrentiel et, partant, une opportunité de se démarquer. Il importe donc que les entreprises soient constamment à la recherche de nouveaux services intelligents et constituent un portefeuille de services numériques.

*Quel conseil donneriez-vous aux mutuelles et coopératives d'assurance pour s'adapter à cette évolution?*

Pour se lancer dans la numérisation, il est essentiel que les entreprises combinent leurs compétences de base (la relation clients, les produits et services différenciateurs, etc.) avec ces nouvelles possibilités. Autrement dit, elles doivent plonger dans l'aventure numérique tout en maintenant leurs atouts commerciaux.

*L'exposé du professeur Otto présenté au congrès, ainsi que deux études de cas de membres de l'AMICE sur l'utilisation des données, sont accessibles sur notre [site internet](#).*



# Infos Plaidoyer

## La proportionnalité dans Solvabilité II

Les mois d'été ont offert quelques lueurs d'espoir dans le débat sur la proportionnalité dans l'application du cadre Solvabilité II. Nous attendons maintenant (après la nomination — probablement début octobre — d'un rapporteur au Parlement européen) la publication par la Commission des actes délégués aux fins de mise en œuvre des directives Solvabilité II et Omnibus II.

Au terme d'un travail continu et intensif de plaidoyer au nom des petites et moyennes entreprises membres de l'AMICE, il semble maintenant probable que la Commission, malgré l'opposition de certains États membres, conservera dans le texte les dispositions relatives à l'application proportionnée des exigences concernant les évaluations comptables et la fonction d'audit interne. L'application du principe de proportionnalité est toutefois liée à la nature, à l'ampleur et à la complexité des risques inhérents à l'activité de l'entreprise.

Le texte législatif permettra de **cumuler la fonction d'audit interne** avec d'autres fonctions centrales, à condition :

- que cela soit proportionné à la nature, à la taille et à la complexité des activités de l'entreprise;
- qu'il n'y ait pas de conflit d'intérêts pour les personnes qui exercent la fonction d'audit interne; et
- que les coûts de mise en place d'une fonction d'audit interne indépendante soient disproportionnés par rapport au total des frais d'administration. Cette information devra figurer dans le rapport (Regular Supervisory Report [RSR]) destiné à l'autorité de contrôle.

Les entreprises pourront effectuer l'évaluation des actifs et passifs par d'autres normes comptables que les IFRS, mais uniquement :

- les mêmes normes sont utilisées lors du dépôt de leurs états financiers annuels;
- s'il peut être démontré que les coûts de l'application des IFRS aux évaluations selon le régime Solvabilité II seront disproportionnés par rapport au total des frais d'administration. Cette information devra également figurer dans le RSR.

Par ailleurs, la BCE semble avoir changé de position à l'égard de la communication d'informations statistiques d'assurance et il y a de fortes chances pour qu'elle accepte des **exemptions nationales de l'obligation d'information trimestrielle**, accordées dans le cadre de Solvabilité II pour la part de marché inférieure à 20 % (c'est-à-dire aux petites entreprises dont la part de marché cumulée ne dépasse pas 20%). Nous rappelons aux membres de l'AMICE qu'il s'agit d'une **option nationale** offerte aux États membres. Le plaidoyer va donc maintenant devoir se faire au niveau national afin de s'assurer que les États membres et les contrôleurs nationaux appliquent effectivement cette option.

Le groupe de travail Solvabilité II a travaillé cet été à la préparation des commentaires de l'AMICE sur la première série d'orientations de l'EIOPA. Ces commentaires peuvent être consultés via [ce lien](#). Pour plus d'informations concernant les commentaires de l'AMICE sur les normes techniques d'exécution proposées par l'EIOPA et sur la prochaine deuxième série d'orientations de l'EIOPA, nous vous invitons à contacter [Silvia Herms](#) au Secrétariat de l'AMICE.

Le Parlement européen et les États membres auront un délai de six mois (3 + 3), à compter de la publication des actes délégués, pour en discuter et donner leur approbation (ou les rejeter totalement). L'AMICE a appelé la Présidence italienne à ne pas attendre la fin de ce délai, car cela nous amènerait au-delà du 31 mars et réduirait donc de manière inacceptable le temps de préparation de notre secteur. Nous lancerons le même appel à la commission ECON du Parlement européen.

## Groupe de travail Solvabilité II

Yanick Bonnet a démissionné de son poste de co-président du groupe de travail Solvabilité II après son départ de la GEMA. Alina vom Bruck (Gothaer) a accepté de continuer d'assurer la présidence du groupe de travail.

Le Conseil d'administration et le Secrétariat le remercient chaleureusement pour son travail et son leadership de plus de dix ans.



## → AMICE Briefing

2 September 2014



### AMICE briefing

Advocacy | European Commission CSR survey

The Commission published a [public survey](#) in order to receive feedback on the implementation of its most recent policy on Corporate Social Responsibility dating from 2011. AMICE sent a reply, noting that CSR is a [voluntary](#) approach to improving certain governance, social and environmental aspects in business functioning and behaviours which often go beyond legal obligations. AMICE also contributed to the reply sent by Social Economy Europe.

More info: [Helen Sheppard](#)

Depuis cet été, l'AMICE publie un nouveau bulletin bimensuel sur les réalisations et les actions de l'association. Veuillez communiquer avec [Tatiana Paraskeva](#) si vous souhaitez être ajouté à la liste de diffusion.

# Infos Assistance

## RSE et innovation

Unipol a présenté au groupe de travail RSE le bilan actuel de son projet Incubateur d'entreprises d'innovation sociale, présenté pour la première fois en juin au Congrès de l'AMICE. L'objectif du projet est de créer de la valeur partagée, en soutenant la croissance et le développement d'idées entrepreneuriales et de jeunes entreprises ayant des impacts sociaux/ environnementaux, et de promouvoir la fertilisation croisée des idées entre, d'une part, ces entrepreneurs et, d'autre part, les ressources et l'expertise du Groupe Unipol. Les dix premiers projets ont été sélectionnés et bénéficieront d'un soutien à partir du mois prochain. Ce soutien consiste à héberger le projet durant deux mois dans un bâtiment rénové à cet effet par Unipol et à fournir ensuite une assistance de quatre mois supplémentaires.

Des informations plus détaillées sur ce projet et sur trois autres projets présentés lors de la réunion du groupe de travail RSE du 8 septembre seront résumées dans des notes d'information de deux pages, disponibles sur le site internet de l'AMICE. Le groupe de travail espère que ces notes d'information seront particulièrement utiles aux PME membres de l'AMICE qui n'ont pas pu assister aux réunions de l'AMICE.

À la suite du départ d'Anu Pylkkänen, le groupe de travail RSE a élu sa nouvelle présidente: la nomination de Nicoletta Tranquillo, responsable de la RSE chez Unipol (membre italien de l'AMICE), a été confirmée par le Comité exécutif au lendemain de la réunion du groupe de travail.

## Première réunion du groupe de travail Santé

La dernière enquête auprès des membres de l'AMICE avait révélé, parmi les priorités choisies, le thème de la santé. Les congrès de l'AMICE de 2014 et de 2012 comportaient déjà des sessions sur ce thème et un symposium sur l'assurance maladie avait été organisé en marge de l'Assemblée générale de 2013. La nouvelle stratégie de l'AMICE adoptée l'an dernier prévoyait la création d'un groupe de travail Santé et celui-ci s'est réuni pour la première fois le 24 septembre.

Dix organisations membres de l'AMICE de huit pays étaient présentes à cette réunion pour entendre Johanna Iveroth — ex-détachée à l'AMICE et aujourd'hui de retour chez son employeur (Folksam, Suède) — présenter son rapport sur ses travaux de recherche effectués durant son séjour à Bruxelles. Johanna Iveroth a comparé les systèmes de protection sociale de cinq pays (France, Allemagne, Pays-Bas, Espagne et Suède). Son rapport peut être téléchargé sur le site [internet de l'AMICE](#).

Les participants ont également discuté de leurs attentes par rapport au groupe de travail et ont décidé de concentrer leurs travaux sur deux sujets spécifiques lors de la prochaine réunion:

- le rôle des assureurs privés dans le système de protection de la santé néerlandais;
- l'impact de l'innovation technologique en matière de santé sur les assureurs mutuels et coopératifs;

ainsi que la tenue d'une table ronde sur l'évolution des marchés nationaux.

La prochaine réunion est prévue pour le 5 mars 2015 à Bruxelles.

Pour plus d'informations sur ces deux sujets, veuillez contacter [Helen Sheppard](#).

# Infos Promotion

## Manifeste de l'assurance mutuelle européenne (MAME)

En juillet, le MAME a été envoyé à tous nos membres, ainsi qu'à tous les secrétariats des groupes politiques du Parlement européen et à plusieurs autres parties prenantes telles que des associations nationales, éditeurs de publications sur l'assurance, fédérations internationales et nationales. Le Manifeste est maintenant envoyé à tous les députés du Parlement européen et cet envoi sera suivi de rencontres personnelles entre le Secrétaire général de l'AMICE et les députés européens les plus concernés. Une réception sera organisée à Bruxelles en novembre 2014 afin de présenter officiellement le Manifeste aux législateurs européens et à la presse. Nous vous en communiquerons bientôt les détails.

## Évaluation du Congrès de Nice

Le Secrétariat a analysé les résultats du questionnaire d'évaluation du quatrième congrès de l'AMICE. L'événement a obtenu une excellente note des participants: en effet, 87 % ont jugé le Congrès positif et 100 % le recommanderaient à un collègue. Le Secrétariat a également reçu, à travers des conversations et par écrit, d'autres commentaires très positifs. Les participants ont particulièrement apprécié les exposés du professeur Riccardo Petrella («La voie mutualiste — un néo-modèle d'entreprise ou une nouvelle économie [oikos nomos]?») et du professeur Boris Otto («Digital Business Models and The Value of Data»).

## Séminaire de l'AMICE | Relations presse dans le secteur de l'assurance mutuelle

Le groupe de travail Communications de l'AMICE organise un séminaire sur les relations presse à l'automne 2015. L'événement fournira aux experts du secteur des médias et aux membres de l'AMICE l'occasion de partager le fruit de leur expérience et de présenter des études de cas. Il y aura beaucoup de possibilités de networking. Mutual Médica, membre de l'AMICE, a aimablement offert d'accueillir l'évènement dans la magnifique ville de Barcelone. De plus amples détails sur le programme seront bientôt communiqués par le Secrétariat.

## Groupe de travail Promotion

Le Secrétariat a le plaisir de vous informer que Christian Herrig (HDNA, Allemagne) a été élu président du groupe de travail Promotion et assurera cette fonction dès septembre 2014. Le groupe de travail se réunira à Bruxelles la première semaine de Novembre 2014.

→ Save the date

SAVE THE DATE  
Meeting of European Mutual and Cooperative Reinsurance Managers

16-17 Avril 2015

Madrid





## → Calendrier 2014 de l'AMICE

- 2 octobre ..... Bruxelles..... Groupe de travail Affaires réglementaires
- 10 octobre ..... Barcelone ..... Groupe de travail Communications
- 29 octobre ..... Bruxelles..... Groupe de travail Solvabilité II
- 3 ou 4 novembre ..... Bruxelles..... Événement AMICE avec les députés du Parlement européen
- 4 novembre ..... Bruxelles..... Conseil d'administration
- 6 novembre ..... Bruxelles..... Groupe de travail Promotion
- 13 novembre ..... Bruxelles..... Réunions des associations (à confirmer)
- 18 novembre ..... Paris ..... Groupe de travail RSE
- 27 novembre ..... Bruxelles..... Groupe de travail Réassurance
- 28 novembre ..... Bruxelles..... Groupe de travail Solvabilité II

## → Calendrier 2015 de l'AMICE

- 5 février ..... Bruxelles..... Comité exécutif
- 5 mars ..... Bruxelles..... Groupe de travail Santé
- 31 mars ..... Turin ..... Conseil d'administration
- 16-17 avril ..... Madrid..... Rencontre des gestionnaires de la réassurance mutuelle et coopérative en Europe
- 22 avril ..... Bruxelles..... Comité exécutif
- 11 juin ..... Bruxelles..... Conseil d'administration
- 12 juin ..... Bruxelles..... Assemblée générale

## → Événements extérieurs - Calendrier 2014

- 6-7 octobre 2014.... Londres..... Analytics for Insurance Europe  
FC Business Intelligence  
\*GBP200 de réduction pour les membres de l'AMICE  
Pour obtenir votre code promotionnel, veuillez contacter le Secrétariat
- 6-9 octobre 2014.... Québec..... 2014 International Summit of Cooperatives
- 7-8 octobre 2014.... Londres..... Insurance Risk Europe Conference  
Incisive Media  
\*20 % de réduction pour les membres de l'AMICE.  
Pour obtenir votre code promotionnel, veuillez contacter le Secrétariat  
Gregor Pozniak animera la table ronde: «Solvency II: An un-level playing field?»
- 23-24 octobre 2014... Amsterdam..... 21st Annual Conference of the IAIS
- 23-24 octobre 2014... Londres..... Advanced Certified Sustainability (CSR) Practitioner Training (IEMA Approved)  
Centre for Sustainability and Excellence  
\*15% de réduction pour les membres de l'AMICE.  
Pour obtenir votre code promotionnel, veuillez contacter le Secrétariat
- 30-31 octobre 2014... Vienne..... 2nd Annual Solvency II Forum  
Global Leading Conferences  
Gregor Pozniak présidera l'événement.
- 4-5 novembre 2014... Londres..... 2nd Annual Insurance Risk & Capital  
InsuranceERM  
\* 20% de réduction pour les membres de l'AMICE.  
Pour obtenir votre code promotionnel, veuillez contacter le Secrétariat
- 4-5 novembre 2014... Londres..... Insurance Strategy Insights conference  
Infoline  
\* 20% de réduction pour les membres de l'AMICE.  
Pour obtenir votre code promotionnel, veuillez contacter le Secrétariat
- 6-7 novembre 2014... Madrid..... Health and Ageing: Emerging Health Risks and Insurance  
The Geneva Association
- 13-14 novembre 2014 . Saint-Malo ..... Stratégies mutualistes 15 mois avant Solvabilité II et l'ANI  
MutRé